

## PRESENTATIONS

### **POINTS 09-10 : RAPPORTS D'ACTIVITE 2024 – SYAGE ET SIVOM.**

*2 annexes*

L'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur ces 2 rapports d'activités, présentés en annexe.

Il est demandé au conseil municipal de

**ARTICLE UNIQUE : PRENDRE ACTE** du rapport d'activités du SyAGE et du SIVOM, pour l'année 2024 présentés en annexe.

Remarque : chaque rapport d'activité fait l'objet d'une délibération spécifique (=2)